



Courriel

Contacts

Paramètres

Déconnexion

Dossiers

Boîte de réception (8)

Brouillons

Envoyés

Pourriels

Corbeille

Objet révision du PLUi

De M. Mme Coutadeur

À valdedrouette.enquetepublique@porteseureliennesidf.fr

Date Mer 14:23

Pour protéger votre confidentialité, les ressources distantes ont été bloquées. [Autoriser](#)

Bonjour

Ce courriel est le N°3 , mes précédents sont restés sans réponse...

Dans le PLUi il possible de construire des logements en prévoyant 1 place par logement !!!
Dans chaque foyer on a moyenne 2 véhicules comment est-ce possible prévoir avec de telle écart avec la réalité ?

Est-ce aux riverains de supporter les imperfections des PLUi et validation de P.C. ?

Il serait judicieux de prévoir au minimum 2 places de parking par logement , et en plus des places pour les visiteurs ; c'est un minimum !

Dans ma rue, il permet de construire 28 logements avec 28 places de parking !! en tant que riverain je pense que l'on marche sur la tête ! est-ce aux riverains de supporter les défauts de construction ? Où garer le deuxième véhicule ?

De même, pourquoi ne pas autoriser des bassins de rétention sur les zones vertes au lieu de zone constructible ?

Il faut penser à l'avenir... et non qu'au porte-monnaie des promoteurs !

en espérant que cette remarque ne restera en lettre morte....

cordialement

M. Coutadeur 32 rue des Granges 28130 Hanches

Sans virus www.avast.com